

Transport scolaire

Consignes à l'inscription en cas de demande de prise en charge par le transport scolaire pour les élèves belges.

1. vérifier que l'adresse de demande de prise en charge correspond bien au **domicile légal de l'élève** (attention en cas de déménagement récent ou de garde alternée).

Si ce n'est pas le cas, il faut absolument demander **une composition de ménage**. Sans ce document, l'élève ne pourra bénéficier du transport à la rentrée.

2. En cas **d'hébergement alterné** (papa/maman, internat), remplir les grilles ci-dessous svp.

Semaines impaires, lieu de prise en charge :

.....
.....

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
Matin					
Soir					

Semaines paires, lieu de prise en charge :

.....
.....

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
Matin					
Soir					

NB: La semaine de la rentrée est une semaine impaire (35).